

« ATELIERS DES VIEUX ARBRES ET DU COMTAL »

Mercredi 2 décembre 2015

Bozouls (12)

Journée technique organisée par Rural Concept dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 « Causse Comtal » (FR 7300868) et « Vieux arbres de la haute vallée de l'Aveyron et des abords du causse Comtal » (FR 7302001)

RESUME DES INTERVENTIONS



Compte rendu

Le 02 décembre 2015, sur la commune de Bozouls s'est tenue la première édition des Ateliers des Vieux Arbres et du Comtal, rassemblant une bonne trentaine de personnes. Ces ateliers ont pour vocation de sensibiliser et d'informer les acteurs locaux sur les questions agro-environnementales. Rural Concept est l'organisateur, dans le cadre de l'animation de deux sites Natura 2000 : le site « Causse Comtal » et le site « Vieux arbres de la haute vallée de l'Aveyron et des abords du causse Comtal ». Cette journée est la première d'une série qui devrait durer le temps de l'animation des sites (3 ans prévus à ce jour).

Le pot d'accueil a été offert par la mairie de Bozouls et M. CALMELLY, Maire de la commune, a débuté la journée par un discours rappelant les enjeux pour le territoire et remerciant les participants pour leur présence. Les partenaires de l'évènement ont également été mis à l'honneur.

Les organisateurs ont choisi d'ouvrir les conférences par la présentation des deux sites Natura 2000 présents sur le causse Comtal et de leurs richesses. Puis, l'adasea.d'Oc a abordé le sujet des contrats agricoles pouvant être réalisés sur le territoire. Le thème des haies et de leur entretien a ensuite été traité par l'association Arbres, Haies et Paysages de l'Aveyron. L'adasea.d'Oc, a clôturé la matinée par la présentation du concours agricole général des Prairies fleuries, dont une nouvelle édition aura lieu au printemps 2016. Les échanges ont ensuite pu se poursuivre lors du buffet offert par Rural Concept.

L'après midi s'est déroulée sur le terrain, autour de la haie et des prairies. Un sécateur hydraulique a captivé les présents lors d'une démonstration d'une taille de haie de noisetier. Puis, des plants d'essences locales ont été insérés dans une haie dégarnie, à l'aide d'une tarière. Enfin, la Chambre d'agriculture a lancé une discussion autour des prairies et de leur gestion, tout cela au sein de la parcelle gagnante du concours Prairies fleuries 2013, à Vayssettes. Malgré une absence regrettée des acteurs agricoles, cette journée sera reconduite, en espérant davantage les mobiliser.

Rural Concept souhaite lancer une dynamique dans l'animation de ces sites Natura 2000 pour que les acteurs locaux puissent exprimer leurs attentes et leurs besoins. Ainsi, les thèmes des futurs ateliers seront construits autour des demandes émanant du territoire, n'hésitez donc pas à nous contacter.

Pour plus d'information concernant cette journée, merci de contacter :

Philippe BERNIÉ et Audrey POUJOL,

Rural Concept, Maison de l'Agriculture, 5 bd du 5^{ème} RI, 12029 RODEZ Cedex 9

05.65.73.76.89 – philippe.bernie@adasea.net

Partie 1 : Les sites Natura 2000 du Causse Comtal et des Vieux arbres

Intervenants : Audrey POUJOL, Philippe BERNIÉ, Nicolas CAYSSIOLS (Rural Concept / adasea.d'Oc)

La présentation de la politique Natura 2000 a été relayée par les exemples des sites Natura 2000 de la région naturelle du causse Comtal. Tout d'abord, le site « Vieux arbres de la haute vallée de l'Aveyron et des abords du causse Comtal » a permis d'expliquer les raisons de la mise en place d'un site Natura 2000, puis, le site « Causse Comtal » en animation depuis près de 10 ans été l'occasion de montrer des actions réalisées dans le cadre de Natura 2000.

La politique Natura 2000 se base sur des textes européens. Les Etats-membres avaient pour objectif de classer des espaces rassemblant des habitats ou des espèces de faune ou de flore, présentant un degré de patrimonialité pour l'Europe. Ces habitats et espèces sont listés dans deux directives :

- La directive Oiseaux, qui fixe la liste des espèces d'Oiseaux d'intérêt communautaire, et qui est la base des Zones de Protection Spéciales,
- La directive Habitat-Faune-Flore, qui liste des habitats, des espèces de faune (hors oiseaux) et des espèces végétales, d'intérêt communautaire. C'est sur ces directives qu'a été désigné la majorité des sites aveyronnais, qui sont des Zones Spéciales de Conservation.

La désignation de ces espaces permet la mise en place d'actions en faveur de la préservation des espèces figurant dans les directives. La France a fait le choix d'éviter une gestion règlementaire et de travailler en concertation avec les acteurs du territoire pour atteindre les objectifs fixés.

Le site FR7302001 « Vieux arbres de la haute vallée de l'Aveyron et des abords du Causse Comtal », lui, a vu son document d'objectifs être validé en février 2015, et cette journée représente le lancement de l'animation. Désigné pour son réseau d'arbres remarquables et les espèces qui y sont liées (coléoptères saproxyliques rares comme le Pique-prune ou le Taupin violacé), les inventaires menés par Rural Concept et l'adasea.d'Oc sur le site ont révélés d'autres belles surprises : pelouses sèches patrimoniales, prairies de fauche remarquables et 21 espèces de chiroptères recensées par le bureau d'étude EXEN. Le diagnostic agricole réalisé par la chambre a soulevé des enjeux quant au positionnement des exploitations dans l'avenir : de nombreuses questions sur les politiques européennes, sur le renouvellement et la reprise d'exploitations, etc.. Egalement des questionnements sur les pratiques en sont sorties, et doivent faire l'objet de ces journées d'atelier : taille des haies, prophylaxie, réouverture des parcours, éco-buage, etc... Tout est encore à réaliser quant à l'animation, les acteurs locaux ne doivent pas hésiter pour faire remonter leur volonté et leur besoins.

Le site du « Causse Comtal » (FR7300868) a été désigné de par la présence d'espèces végétales patrimoniales (Ophrys jaune, Séneçon de Rodez,...) et d'habitats de pelouses sèches remarquables. Son document d'objectifs a été validé en 2004. Différents projets ayant pour objectif de préserver les habitats ou espèces d'intérêt communautaire ont été menés depuis le début de l'animation du site : la gestion contractuelle, non contractuelle, l'amélioration des connaissances et le suivi scientifique, l'évaluation des incidences, l'information, la communication et la sensibilisation.

Partie 2 : Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Intervenant : David GALIBERT (adasea.d'Oc)

Avec la nouvelle PAC, les Mesures Agro-Environnementales deviennent les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques. Elles sont financées par le second pilier de la PAC et visent à accompagner le changement des pratiques agricoles vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement et économiquement rentables, à maintenir les pratiques favorables, et reposent sur une rémunération basée sur les surcoûts et les manques à gagner.

Les cahiers des charges et le mode de calcul des aides sont établis au niveau national par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Le conseil régional Midi-Pyrénées, est la nouvelle autorité de gestion du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), à ce niveau les cahiers des charges et le calcul des montants des aides sont adaptés régionalement, c'est également à cette échelle que sont définis les territoires éligibles et les zones d'action prioritaires, que sont agrémentés les opérateurs compétents, et qu'est établie la gestion budgétaire.

À l'échelon local, les opérateurs définissent le périmètre du territoire de projet (validé par la région), et élaborent le PAEC selon les enjeux locaux.

Sur **le site Natura 2000 du Causse Comtal**, le Projet Agro Environnemental a été validé en 2015 et la contractualisation a débuté en 2015 et se poursuivra en 2016, pour la dernière année de contractualisation.

Pour **le site des « Vieux Arbres »**, le Projet Agro Environnemental a été déposé en décembre 2015 auprès des instances régionales. Nous lancerons la communication et l'information sur le dispositif dès que le projet sera validé.



Partie 3 : Vieux arbres : Vers un bocage de qualité

Intervenante : Sophie HUGONNENC (Arbres, haies et paysages de l'Aveyron)

Les haies sont des éléments importants dans le paysage, elles constituent un habitat essentiel pour la faune et la flore, mais sont aussi de réels atouts pour les usagers du territoire. C'est notamment l'agriculture qui peut en tirer des avantages : aménités, protection du bétail, bois de chauffage, tenue des sols, etc. La collectivité y trouve aussi sa part notamment par les actions sur l'eau (infiltration dans le sol, filtration des polluants, etc.).

La mécanisation a largement contribué à réduire les linéaires de haies depuis plus de 50 ans. Outre l'importance de réimplanter des haies sur certains espaces, d'autres problèmes apparaissent ces dernières années au niveau de l'entretien des haies restantes. De mauvaises pratiques associées aux effets du temps laissent apparaître dans nos campagnes des haies qui s'étiolent, se rétrécissent puis parfois meurent !

Les outils d'entretien actuels tels que l'épareuse ont bien souvent remplacé un travail manuel qui était chronophage et parfois dangereux. Cet outil peut avoir de bons résultats, à vitesse réduite et sur de petits bois, mais l'épareuse ne doit être utilisée sur les jeunes pousses, ce qui réduit son champ d'intervention. De plus, de mauvaises pratiques s'observent, on reprochera par exemple à certains une utilisation trop agressive pour les végétaux qui se retrouvent alors en position de survie et ainsi s'épuisent. Le renouvellement des générations d'arbres est aussi une préoccupation majeure d'autant plus lorsqu'on se situe sur le site Natura 2000 « Vieux arbres » où ces derniers sont reconnus pour leur capacité à abriter une forte biodiversité. On reprochera parfois à certains gestionnaires de ne pas suffisamment laisser l'expression de jeunes recrues d'arbres dans les haies, régulièrement décapités par la taille mécanique sur le dessus de la haie.

D'autres matériels d'entretien existent, comme les lamiers et les sécateurs hydrauliques :

- Les **lamiers** sont équipés de scies circulaires qui taillent de grosses sections de branches. Ils peuvent être utilisés pour rabattre fortement une haie laissée libre ou pour élaguer une lisière ou un alignement d'arbres. On les passe en général une fois tous les 4-5ans.
- Afin de proposer une alternative à l'épareuse, l'association s'est dotée en 2013 d'un **sécateur hydraulique**, appelé également barre-sécateur. Cet outil est très polyvalent : il peut être utilisé tous les ans, mais aussi tous les 2-3 ans en réalisant dans tous les cas une taille nette des branches. Celui-ci coupe des brins jusqu'à 8 cm de diamètre avec une hauteur de coupe d'1m70. C'est l'engin qui a été présenté durant l'après-midi de démonstration à Vayssettes. L'association a passé une convention avec un Entrepreneur de Travaux Agricoles qui a suivi les Formations Entretien de l'association et qui assure désormais un service de taille.

Contact :

Association Arbres, Haies, Paysages de l'Aveyron
Carrefour de l'Agriculture
12026 RODEZ Cedex 9
Tel : 05 65 73 79 23 / Mail : association.ahp12@gmail.com

Partie 4 : Le concours général agricole des Prairies fleuries

Intervenant : Philippe BERNIÉ (adasea.d'Oc)



Définition au sens du concours :

Prairies fleuries = herbages, non semés, riches en espèces étant fauchés et/ou pâturés pour nourrir le bétail.

Le concours général agricole des Prairies fleuries est né en 2007 de la volonté d'associer des objectifs agricoles de production et des objectifs environnementaux de préservation d'espèces animales et/ou végétales sur les espaces prairiaux naturels. Reconnu depuis 2014 comme un concours général, au même titre que les concours d'animaux et de produits agricoles, cet évènement récompense le support d'une production agricole de qualité aux échelles locales et nationale. L'enjeu du concours est alors de valoriser les prairies se rapprochant de l'équilibre agri-écologique. Cet équilibre traduit en quoi la production agricole de la parcelle repose durablement sur des bases écologiques.

De nombreuses valeurs sont véhiculées par ce concours qui s'avère être un outil intéressant pour créer du dialogue entre les différents acteurs du territoire ayant des attentes variées sur ces espaces. Ainsi, lors du passage du jury, l'agronome confrontera son point de vue avec le botaniste afin d'évaluer la parcelle après avoir consulté l'agriculteur sur ses objectifs et la place de la parcelle dans son système d'exploitation. Dans le débat, l'on retrouvera également des écologues, des apiculteurs, des spécialistes du paysage,... qui permettront d'apprécier, au mieux, la multifonctionnalité de ces espaces.

Après avoir accueilli une édition locale expérimentale en 2013 portée par l'ADASEA de l'Aveyron et soutenue par de nombreux partenaires, la région du causse Comtal se prépare à une nouvelle édition en 2016 dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 « Causse Comtal » et « Vieux arbres ».

L'organisation du concours est en cours par l'adasea.d'Oc et un appel à partenariat est lancé. Merci de contacter Philippe BERNIÉ pour réfléchir ensemble à l'organisation de l'édition 2016 et connaître les modalités d'inscriptions.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet national :

<http://www.concours-agricole.com/prairies>

Partie 5 : Démonstration de matériel et discussions autour de la prairie

Interventions sur la parcelle de M. CASTANIER Marc (EARL de Vayssettes)

A. Le sécateur hydraulique

Intervenants : Sophie HUGONNENC (Arbres, haies et paysages de l'Aveyron) et ANTOINE Michel (EARL COUP DE MAIN)

Appelé également barre-sécateur, cet outil est préconisé pour la taille des haies pour sa maniabilité et sa capacité à couper net les branches (jusqu'à 8-10 cm de diamètre). Il permet un entretien respectueux de la haie et des essences s'y trouvant. La coupe franche permet de ne pas fragiliser les arbres en place au fur et à mesure des passages. Cet outil est très polyvalent : il peut être utilisé tous les ans, mais aussi tous les 2-3 ans en réalisant dans tous les cas une taille nette des branches.

Le sécateur nous a montré tout son intérêt en taillant sur 200 mètres une haie de noisetier, avec des branches à diamètre variable. Le noisetier, réputé pour éclater lors de la taille, s'est alors coupé net.

Le sécateur en démonstration a une hauteur de coupe d'1m80. Il en existe de plus grand, mesurant 2m20. De plus, le sécateur ne nécessite ni entretien, ni affûtage, il est toujours prêt à l'emploi et facilement adaptable sur la plupart des bras hydrauliques.

L'association Arbres, haies et paysages de l'Aveyron s'est dotée de l'outil en 2013, afin de proposer une alternative à l'épareuse. L'association a ensuite passé une convention avec un entrepreneur de travaux agricoles pour assurer un service de taille. L'objectif de l'Association avec cet outil est de le faire connaître au maximum pour encourager son utilisation par les CUMAs, les entrepreneurs de travaux agricoles et également les services d'entretien des routes.

Contact :

EURL Coup de Main - Michel ANTOINE

Tel : 06 10 77 18 85

Mail : antoinmic@free.fr



B. La tarière

Intervenant : Nicolas CAYSSIOLS (Rural Concept)

Lors de l'élaboration du document d'objectifs du site des vieux arbres de l'Aveyron, les haies dégarnies du secteur ont attiré notre attention : comment regarnir les haies au plus simple, en obtenant l'adhésion des exploitants et propriétaires ? Pour beaucoup, replanter des arbres dans une haie est complexe, il faut enlever les clôtures pour accéder au cœur de la haie, la pelle est de mise, et les végétaux en place gênent la manœuvre. Aussi, pour parer à ces difficultés nous voulions essayer de planter à l'aide d'une tarière : cet outil peut permettre grâce à son bras de passer au-dessus de la clôture sans y toucher, pour ensuite faire un trou et y insérer simplement un plant.

Il faut ensuite prévoir un peu de terre à mettre en complément dans le trou créé, voir un grand piquet pour repérer le plant et qu'il ne soit pas taillé lors de l'entretien suivant, et le tour est joué.

Six plants d'essences locales ont été mis en bordure de parcelle et de la nationale, dont certains au sein de ronciers. Il faudra attendre un peu afin de voir si les résultats sont probants !



C. La prairie à performance écologique et agronomique

Intervenant : Benoit DELMAS (Chambre d'Agriculture de l'Aveyron)

Malgré le peu d'agriculteurs présents à la suite de la démonstration, M. DELMAS a animé une discussion sur les prairies, leurs intérêts et leurs gestions. M. CASTANIER, exploitant de la parcelle gagnante du concours prairies fleuries 2013, sur laquelle nous étions, nous a exposé sa manière de gérer la parcelle.

Cette intervention sous un format interactif, permis d'échanger et d'apporter des réponses aux questionnements personnels des agriculteurs sur la gestion des prairies naturelles et temporaires. De très nombreux paramètres sont à prendre en compte et il est souvent difficile de répondre de manière générale à des problèmes locaux. Pour toutes personnes désireuses de plus d'informations, il vous est conseillé de vous rapprocher de M. DELMAS au 05 65 71 37 04.

Contact :

Chambre d'Agriculture de l'Aveyron,
Maison de l'Agriculture, 5 bd du 122^{ème} RI
12026 RODEZ

Crédits photo : Rural Concept